

## Coopération et économie L'économie sociale en pleine mutation<sup>(1)</sup>

**P**ourquoi est-il nécessaire de coopérer ? Quel intérêt peut-on y trouver ? La coopération a-t-elle encore du sens aujourd'hui ? Après un détour historique sur la construction de l'économie sociale et ses principes fondateurs, Jean-François Draperi\*, responsable et Maître de conférences en sociologie et directeur du Centre d'économie sociale travail et société (CESTES) au CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers), montre en quoi cette économie sociale, actuellement en mutation, prend, plus que jamais, du sens dans la société actuelle et à venir.

De tous temps, dans toutes les sociétés, les hommes ont coopéré pour faire face à l'adversité, pour survivre. Dans les sociétés nomades les plus pauvres, lorsqu'il n'y avait pas d'épargne, on enterrait les morts ensemble, on trouvait des moyens pour mutualiser et pour accompagner les défunts. Dans les sociétés holistes ou traditionnelles, la coopération a débuté dans le travail agricole et est imposée. Aujourd'hui, nous sommes dans des sociétés que l'on appelle individualistes et nous assistons à un approfondissement extraordinaire de l'individualisme.

Que sont ces sociétés individualistes ? Au niveau philosophique, ces sociétés naissent au siècle des lumières et c'est en prenant l'héritage de ces philosophes que la république va créer sa devise de « liberté, égalité, fraternité ». En 1785, Kant écrit, « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi



\* Jean-François Draperi est également Rédacteur en chef de la revue RECMA (Revue des Etudes Coopératives Mutualistes et Associatives) fondée par Charles Gide et Bernard Lavergne, en 1921, c'est la revue de référence de l'économie sociale, française et internationale.

*bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen.* »<sup>2</sup>. C'est un peu cette maxime que la république reprend, c'est-à-dire que nous partageons une humanité qui nous rend frères. Ce système politique républicain va se répandre progressivement au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles et

continue, aujourd'hui encore, à se développer. Mais si ces valeurs traversent l'ensemble des corps sociaux, elles n'atteignent pas l'économie. L'économie repose sur la massification du salariat et répond aux règles d'une société salariale : le contrat de travail est simplement un contrat de subordination par lequel, finalement, on abandonne sa liberté politique.

En 1776, Adam Smith, fondateur de l'économie classique, écrit : « Donne-moi ce dont j'ai besoin et tu auras de moi ce dont tu as besoin »<sup>3</sup> qui est, en quelque sorte, la devise qui contredit l'humanité partagée puisqu'elle développe l'idée que les égoïsmes de chacun vont fonder la possibilité d'un intérêt général. En fait, c'est une invitation à s'utiliser réciproquement et cet utilitarisme généralisé constitue le socle de la relation interindividuelle au sein de l'économie.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, il y a une économie marchande et millénaire qui s'appuie sur l'échange entre les producteurs et les consommateurs : soit l'échange direct, soit l'échange par le biais d'un marchand qui est d'abord un colporteur et qui, après, au Moyen-âge, tient boutique et s'installe. Cet échange marchand pré-capitaliste est transparent et concurrentiel.

Ce qui va se généraliser au 19<sup>ème</sup> siècle, c'est l'échange capitaliste qui n'est ni transparent, ni concurrentiel. La découverte du monde, la construction de l'espace monde va rendre les échanges opaques et à tendance monopolistique : à mesure que le capitalisme se développe, il faut de plus en plus de capital pour mettre en œuvre l'échange. Aujourd'hui, dans presque tous les secteurs de production, les situations ne sont plus monopolistiques

mais oligopolistiques, c'est-à-dire que quelques entreprises, en plus, s'entendent entre elles. Cet utilitarisme généralisé aboutit aujourd'hui à une économie qui échappe aux valeurs de la république, qui s'y oppose, et sur lesquelles la république n'agit qu'à la marge. En fait, depuis la première internationale, depuis que Marx a orienté le mouvement socialiste européen, on a oublié une tradition d'agir et de penser qui, aujourd'hui, à mon sens, a un avenir extraordinaire : c'est l'économie sociale.

#### **Volontariat, égalité, solidarité**

L'économie sociale, née à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, a pour finalité de répondre à des besoins humains et comme projet de reprendre les valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité et de les faire vivre dans l'économie. L'économie sociale, c'est l'ensemble des initiatives coopératives mutualistes et associatives, les groupements de personnes -physiques en général mais cela peut être des personnes morales- qui s'unissent en vue de répondre à des besoins non ou mal satisfaits : des petites entreprises artisanales qui créent un magasin ensemble ou des agriculteurs qui créent une coopérative d'utilisation de matériel agricole.

Le principe central que l'économie sociale traduit, c'est l'engagement volontaire. C'est le principe de liberté et c'est un principe fondateur. Le second principe, c'est l'égalité : « une personne, une voix », à tous les niveaux, cela peut être des personnes physiques ou des personnes morales. La troisième valeur, c'est la solidarité entre les membres, quand on vote, une majorité et une minorité se dégagent, la minorité admet le vote de la majorité. La

solidarité va au-delà, bien sûr, dans les coopératives de production, il y a ce que l'on appelle les réserves impartageables : sur l'excédent de gestion des coopératives, on prélève une somme d'un minimum de 15 % qui va à l'entreprise, au collectif et dont les générations

### **L'économie sociale, née à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, a pour finalité de répondre à des besoins humains et comme projet de reprendre les valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité et de les faire vivre dans l'économie.**

futures pourront hériter comme nous avons hérité des générations précédentes. Nous avons là une solidarité non seulement entre les membres mais intergénérationnelle.

Voilà donc ces trois valeurs auxquelles nous ajoutons l'autonomie parce que sans autonomie, ces valeurs ne résistent pas. L'autonomie est une condition pour faire vivre ces trois valeurs.

#### **Un principe essentiel : la double qualité**

Dans l'économie sociale, les bénéficiaires sont également sociétaires. C'est ce que l'on appelle dans le monde coopératif la double qualité, c'est-à-dire que quand on est bénéficiaire de l'action économique, on a également le pouvoir politique. C'est spécifique des entreprises d'économie sociale, c'est évidemment impossible dans les sociétés de capitaux.

Ce principe de double qualité a été théorisé dans le monde coopératif à partir de 1935 par un théoricien qui s'appelle Georges Fauquet. La double qualité, ce n'est pas seulement quand les ouvriers, les travailleurs sont également des sociétaires, c'est aussi lorsque des consommateurs ou des usagers sont sociétaires. Par exemple, quand on est assuré à la MAIF, on est aussi assureur, c'est cela la double qualité. Alors, bien sûr, pendant les « Trente glorieuses », après la seconde guerre mondiale et jusqu'en l'an 2000, la participation sociétaire est limitée, mais il y a un retournement extraordinaire depuis une petite dizaine d'années. C'est un tournant dans le processus démocratique qui intervient dans les grandes entreprises d'économie sociale au moment où nous vivons la troisième grande utopie de l'économie sociale, celle de la méso-république intercoopérative.

#### **Première utopie : une micro-république communautaire**

En effet, historiquement et jusqu'à il y a quelques dizaines d'années, deux grandes utopies ont prédominé et jalonné l'économie sociale.

La première utopie d'économie sociale, c'est celle qui fleurit en France en 1848, autour des associations ouvrières de production : des travailleurs se mettent ensemble, forment ensemble les apprentis, sont solidaires entre eux et s'entraident à tous les niveaux. C'est ce que l'on a appelé le rêve d'une « micro-république communautaire ». Micro, parce que c'était à l'échelle de ce que l'on appellerait aujourd'hui une petite entreprise ; une république, parce que l'on est dans une logique d'alternative, c'est



## Aujourd'hui, nous avons la chance de vivre l'émergence de la troisième grande utopie de l'économie sociale, celle de la méso-république intercoopérative.

► la révolution associationniste de 1848 ; et communautaire, parce que les liens entre les personnes sont des liens de communauté de métiers.

Ce rêve est nourri par des grands utopistes comme Charles Fourier, en France, Robert Owen, en Grande-Bretagne, mais encore Etienne Cabet qui sont eux-mêmes des enfants de la révolution philosophique des lumières. Il y a eu aussi le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte : déportation des leaders, arrestations et donc ce mouvement socialiste pré-marxiste est décapité. Mais ensuite, par un phénomène que Pierre Rosanvallon a étudié sous le terme d'illibéralisme politique, Napoléon III, qui est également touché par les idées saint-simoniennes, rend la liberté à l'industrie : c'est l'illibéralisme, le libéralisme économique mais l'illibéralisme politique. Il va rendre possible la création des coopératives et des mutuelles à condition que l'on n'y fasse pas de politique, le meilleur moyen étant de séparer les activités : coopératives unifonctionnelles spécialisées (soit de productions, soit de consommateurs) ou des entreprises d'économie sociale unifonctionnelles. En séparant les activités, on séparait l'identité politique. C'est donc la première utopie et c'est ce qui a fondé le premier droit coopératif et mutualiste français et européen.

### Seconde grande utopie : la macro-république coopérative

La seconde grande utopie, vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, voit surtout le jour à partir des expériences anglaises des coopératives de consommateurs : le but n'est pas de faire du commerce, mais de dégager une épargne. L'exemple archétype de ces expériences, c'est une coopérative de tisserands à Rochdale, dans la banlieue de Manchester, qui créent un magasin pour constituer de l'épargne. Puis, ils achètent une filature, un moulin, des logements, donc ils créent leur micro-république communautaire. Mais une dispute éclate au bout d'une dizaine d'années, en 1860, à propos du partage équitable entre les producteurs salariés et les consommateurs. Le monde coopératif ne va pas réussir à résoudre ce problème. Vont naître des Fédérations de Coopératives de Consommateurs, la FNCC et, également, les coopératives de producteurs, les fameuses SCOP, réunies au sein de la CEGESCOP, la Confédération Générale des SCOP. Et ces deux fédérations, que ce soit en France ou ailleurs, ne vont pas s'entendre.

Des théories coopératives antagoniques existent : si, dans les SCOP, le travail associé permet de modifier les rapports sociaux de production que Marx critiquait tant dans les sociétés capitalistes, il crée une élite ouvrière qui déchire le front uni du

prolétariat et ce n'est pas comme cela que l'on va renverser le capitalisme, c'est par la prise du pouvoir de l'état. Ce rêve de la micro-république communautaire centrée sur la production fait long feu. Le mouvement socialiste et, en particulier, Jean Jaurès vont soutenir les coopératives de consommateurs et il va y avoir création de deux grandes fédérations de coopératives de consommateurs, une fédération chrétienne, celle de Charles Gide, et la coopération socialiste qui va se réunir dans la bourse coopérative de Jean Jaurès. Elles vont s'unir en 1911 et donner naissance à la FNCC, ce très grand mouvement qui est encore aujourd'hui le plus grand mouvement d'économie sociale qui ait jamais existé.

Et l'utopie, quelle est-elle ? Charles Gide l'a définie en 1889, mais c'est Sidney Web et Béatrice Potter, son épouse, qui vont développer cette nouvelle utopie coopérative, au début du 20<sup>ème</sup> siècle et, en Grande-Bretagne, à la fin du 19<sup>ème</sup> : d'abord on crée des magasins, l'excédent de gestion est épargné pour acheter de nouveaux magasins, puis, on crée des magasins de gros, l'équivalent des centrales d'achat aujourd'hui. C'est la première étape : on prend la consommation. Deuxième étape : on achète les usines et, troisième étape, on achète les terres et il n'y a plus de capitalisme. C'est l'union des consommateurs associés qui détient l'économie et, obligatoirement, du même coup, c'est une république parce que les consommateurs associés définissent l'intérêt général.

### Troisième grande utopie : la méso-république intercoopérative

Aujourd'hui, les coopératives de consommateurs ont quasiment disparu (sauf en Alsace, à Saintes, à Bologne) mais nous avons la chance de vivre

l'émergence de la troisième grande utopie de l'économie sociale, celle de la méso-république intercoopérative. La méso se situe entre la micro (non viable dans un monde d'échanges avec l'extérieur) et la macro (impossible d'éliminer le capitalisme à l'échelon mondial), c'est-à-dire à l'échelle des territoires, des communautés, des communautés de communes, des pays, des bassins d'emplois.

Deux exemples du développement de ces méso-républiques : les AMAP et les SCIP :

■ les AMAP, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, sont des coopératives nées au Japon. Une AMAP représente un certain nombre de familles, souvent en milieu urbain, et quelques agriculteurs qui produisent et qui sont en lien direct avec les consommateurs. Encore inconnues en France, il y a 10 ans, elles sont 600 aujourd'hui. Ce qui prouve que nous sommes dans un mouvement social et que le rapport entre l'économie et la société est en train de changer du point de vue de l'économie sociale. Nous sommes dans une nouvelle phase d'effervescence de l'économie sociale ;

■ les sociétés coopératives d'intérêt collectif, les Scic, sont nées en 2001, portées par le mouvement des SCOP qui continue à promouvoir et à intégrer les Scic et qui, en plus, les étudie. Il y en a une bonne centaine. Une Scic, c'est une SCOP particulière puisqu'elle regroupe des salariés qui sont sociétaires mais aussi des consommateurs et obligatoirement un troisième membre qui peut être n'importe qui mais souvent des collectivités locales ou territoriales, ou des associations, voire des entreprises. On est encore une fois à l'échelon des territoires et au niveau intercoopératif, c'est-à-dire les producteurs et les consommateurs.

A plus grande échelle, les grandes entreprises d'économie sociale jouent, aujourd'hui, le jeu de l'intercoopération. Les placements éthiques ont été lancés par les banques coopératives qui sont les seules à les pratiquer de façon massive. Ce nouveau processus date d'une dizaine d'années. Les mutuelles de santé s'engagent dans un processus de concentration inouïe, il y avait encore 5 à 7000 mutuelles de santé, il y a une dizaine d'années, maintenant, il y en a moins de 2000 et, dans les années qui viennent, ce sera quelques centaines. Elles croissent, sans abandonner leur ancrage territorial et c'est même l'occasion, pour elles, de réinvestir au niveau des territoires.

Nous sommes donc dans une phase où se redéfinit un projet d'économie sociale. Ce projet n'est pas encore théorisé et nous ne disposons pas de théories aussi puissantes que celles des coopératives de production ou de Charles Gide pour les coopératives de consommateurs mais nous sommes à un tournant qui fait arrêt au processus de banalisation économique dans lequel étaient largement engagées les grandes coopératives agricoles ou bancaires, ou des mutuelles de santé ou des assurances mutuelles. Il y a 20 ans, la MAIF mais aussi le Crédit Coopératif, le Crédit Mutuel et toutes les grandes entreprises

d'économie sociale se désintéressaient de la formation politique et de la sensibilisation aux valeurs. Et que se passe-t-il aujourd'hui ? L'assureur militant revient sur ces valeurs. Aujourd'hui, les administrateurs reçoivent une formation politique, non seulement en interne mais également en externe et les sociétaires sont sensibilisés aux valeurs de la coopération. Pourquoi ? Parce que l'on a compris une chose, c'est que demain, si les sociétaires, les membres coopérateurs, les associés, les mutualistes se comportent comme des clients lambda, il n'y aura plus d'économie sociale, plus de mutuelle. Si l'on ne met pas en œuvre le principe mutualiste, chacun à son niveau, il n'y a pas d'avenir pour la mutualité, c'est ce qui est en jeu aujourd'hui : le pouvoir de la double qualité (à la fois sociétaires et bénéficiaires). Encore faut-il l'exercer.

*Extraits sélectionnés par  
Marie-France Rachédi  
Décryptage  
Marie-Lorraine Astruc*

1. Extrait de la conférence donnée par Jean-François Draperi lors du Congrès de l'OCCE, à Lyon, les 26, 27 et 28 mai. Vous pouvez consulter l'intégralité de ce texte sur le site de l'OCCE : [www.occe.coop](http://www.occe.coop)

2. Emmanuel Kant, « Fondements de la métaphysique des mœurs ». 1785.

3. Adam Smith, « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ». 1776.

4. C'est le décret d'avril 1918 de Lénine qui dit : « Les membres d'une commune seront obligatoirement membres des coopératives de leur commune » et le mouvement des coopératifs russes est, à partir de ce moment-là, détruit.

**Demain, si les sociétaires, les membres coopérateurs, les associés, les mutualistes se comportent comme des clients lambda, il n'y aura plus d'économie sociale, plus de mutuelle.**

